

## **Union des consommateurs sollicite votre appui : pour un régime entièrement public d'assurance médicaments !**

Instauré en 1997, le Régime général d'assurance médicaments du Québec (RGAM) protège environ 43% des Québécois-es, le reste de la population étant couverte par des régimes privés d'assurances collectives. Nous avons donc un régime hybride, public et privé.

### **Notre constat**

À l'heure où les médicaments ne servent plus seulement à guérir mais aussi à prévenir les maladies, voire à remplacer des chirurgies, le choix d'un régime hybride public-privé d'assurance médicaments a eu des impacts majeurs sur le contrôle du coût des médicaments.

Les données parlent d'elles-mêmes: pour leurs ordonnances, les Canadiens paient en moyenne 30% de plus que les habitants des autres pays de l'OCDE. Avec les Suisses, ce sont eux qui paient leurs médicaments le plus cher au monde.

Quant aux Québécois, ce sont les cancrs canadiens en matière de dépenses en médicaments, prescrits et non prescrits, par habitant. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, ils ont dépensé en moyenne 1063\$ par habitant en 2012. C'est 12% de plus que la moyenne canadienne et 44% de plus que les Britanno-Colombiens!

Selon un sondage Léger de 2012, 12% de la population québécoise aurait omis de prendre un médicament parce qu'elle ne pouvait se le payer. Nous avons documenté cette réalité, à partir de l'expérience concrète de nos membres conseillers budgétaires, dans une présentation faite lors de la journée d'étude que nous avons organisée le 6 novembre 2014 sur le thème *Priorité assurance médicaments entièrement publique : adopter les meilleures pratiques pour l'équité et les finances publiques*.

### **Notre remède**

Un régime entièrement public d'assurance médicaments. Nous croyons en effet qu'un RGAM géré par l'État, financé par l'État, les entreprises et les assurés, et intégré au système public de santé permettrait : 1) de régler les problèmes d'équité engendrés par le régime hybride actuel<sup>1</sup> et 2) de se doter des outils nécessaires pour un meilleur contrôle de nos dépenses en médicaments.

Avec un RGAM 100% public, le gouvernement devient l'acheteur unique de tous les médicaments et jouit ainsi d'un véritable pouvoir de négociation avec les compagnies pharmaceutiques. D'ailleurs, les pays qui ont un tel régime entièrement public (soit l'ensemble des pays ayant un système de santé public, sauf le Canada - France, Royaume-Uni, Suède, Australie, Nouvelle-Zélande, ...) ont des prix de 24% à 48% moindres qu'au Québec et une croissance annuelle des coûts de 2 à 3 fois inférieure à la nôtre, selon le professeur Marc-André Gagnon.

---

<sup>1</sup> Pour les détails concernant les problèmes d'équité liés au régime hybride d'assurance médicaments, nous vous invitons à consulter le mémoire de l'Union des consommateurs, publié en juin 2009, *Pour un régime public universel d'assurance médicaments au Québec*, disponible sur notre site web.

## Posologie

Financement provenant de l'État québécois, des entreprises et des assurés (la contribution de l'assuré serait établie équitablement, en proportion de ses revenus). Un RGAM 100% public ne coûterait pas plus cher à l'État, au contraire. Selon un rapport de la firme d'analyse économique Daméco paru en 2014, en raison principalement des gains d'efficacité du système de santé et du marché du travail qui y seraient liés, l'élargissement de la couverture du RGAM aurait des impacts économiques positifs pour le Québec, et pourrait aisément se faire à coût nul pour le gouvernement. Par la suite, ce sont des économies récurrentes de 828 millions de dollars qu'un régime 100% public permettrait, selon le spécialiste Marc-André Gagnon, professeur à l'Université Carleton, soit des économies qui pourraient représenter 11% du total des dépenses en médicaments, pour le Québec seulement.

Par exemple, simplement en imitant les politiques d'achat au plus bas prix de la Nouvelle-Zélande, des chercheurs canadiens ont démontré que nous pourrions faire baisser les prix de nos médicaments de 45 % à 58 %.

## Contre-indication

Maintenir le régime hybride actuel, c'est se condamner à miner l'efficacité des mesures de contrôle des coûts. Le régime hybride actuel coûte cher à l'État et à la collectivité parce que, d'une part, les assureurs privés bénéficient d'un marché où les assurés sont généralement en meilleure santé que la moyenne, alors que l'État assure un risque plus coûteux en couvrant tous les autres : retraités, personnes sans emploi, travailleurs sans assurances collectives, ... et que, d'autre part, le coût des assurances privées est plus élevé parce qu'elles n'appliquent pas de politiques visant à faire baisser le prix des médicaments et qu'elles doivent aussi tirer un profit de leurs activités d'assurance médicament.

## Conclusion

Nous menons depuis 2009 une campagne d'appui en faveur d'un RGAM entièrement public. Votre organisme est invité à joindre le mouvement, et à signer une lettre manifestant votre appui à un régime public et universel d'assurance médicaments. Déjà, plus de 410 groupes, personnalités influentes et experts sont en faveur d'un tel régime, représentant plusieurs centaines de milliers de Québécois-es. Même M. Rochon, le ministre de la Santé qui a mis en place le régime actuel en 1997, s'active à nos côtés pour sa réforme, considérant que c'est la prochaine étape logique.

À votre tour!

**Signez la lettre d'appui ci-jointe et renvoyez-la sans délai à l'adresse suivante : [egibeau@uniondesconsommateurs.ca](mailto:egibeau@uniondesconsommateurs.ca). Les signataires seront tenus au courant des suites par courriel. Merci!**

Elisabeth Gibeau, analyste santé, Union des consommateurs